



CHEMILLY

BULLETIN MUNICIPAL

ÉDITION 2025



Boulangerie

P. 4



Apéro marchés

P. 8



Classe de mer

P. 14-15



Comité des fêtes

P. 26



N°34

Informations

Assistantes Maternelles agréées

DONJON Sarah :

1410 route de Châtel de Neuve

Tél. 06 73 17 09 65

MALLAY Delphine :

321 rue des Thévenots

Tél. 06 33 39 13 40 - 04 70 42 89 03

RIBIER Christel

80 route des Ramillons

Tél. 04 70 42 89 59 - 06 21 19 91 60

SABOT Brigitte

6 lotissement Les Marches

Tél. 04 63 83 07 28 - 06 14 62 66 77

La Bourbon'net sera à Chemilly sur la place St Denis, les mardi:

13/01 - 24/02 - 07/04 - 19/05 - 30/06 - 11/08

Horaires d'accueil du public :

9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30



Dates RPE (Relais petite enfance) - 1er semestre 2026

- Jeudi 8 et vendredi 9 janvier
- Mardi 10 et mercredi 11 février
- Mardi 10 et mercredi 11 mars
- Mardi 5 et mercredi 6 mai
- Mardi 2 et mercredi 3 juin



Réserve naturelle nationale Val d'Allier

Calendrier des battues administratives de sangliers - 1er semestre 2026

- Janvier : jeudi 8, 15, 29
- Février : jeudi 12, 26
- Mars : chaque jeudi

Les dates ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées, en fonction d'aléas non prévisibles (crues, météo...)

Pour des raisons de sécurité, merci de bien vouloir éviter de fréquenter la réserve naturelle à ces dates.

Les services proposés :

- aide aux démarches administratives en ligne,
- aide à l'utilisation des outils informatiques (ordinateur, tablette, téléphone),
- mise en place d'ateliers numériques (sur RDV en amont).

Ouverture au public

Lundi : 14h - 18h
Mardi : 14h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Bulletin Municipal de Chemilly 2025

Responsable de publication

Commission communication

Crédits Photos

Municipalité de Chemilly.

Conception et impression

AtoutGraphisme
 2 rue Ernest Montusès
 03100 Montluçon
 04 70 64 47 04

Contacts

Mairie et Agence Postale

1 place Saint Denis
 Tél. 04 70 42 81 71

Courriel

mairie03@chemilly.fr

Site internet

www.chemilly.fr

Facebook

Commune de Chemilly Allier

Mme Claire Cabanel, maire, vous reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat

Marie-Lise Johnson

Paroisse

La messe est célébrée le troisième samedi de chaque mois à 18h ou 18h30 en été. Le repas paroissial aura lieu le dimanche 15 février 2026 à 12h à Meillers, précédé de la messe à 11h. Pour tout renseignement : tél : 04 70 42 82 15

Salle polyvalente

04 70 42 34 25

La garderie fonctionne les jours scolaires

- Le matin de 7h à 8h30
- Le soir de 16h15 à 18h30

ÉCOLE « Les Sarments d'Or »

04 70 42 85 00
 ecole.chemilly.03@ac-clermont.fr

Cantine / Garderie

04 70 42 81 42



L'édito du Maire

Chères Chemillysoises et chers Chemillysois,

En cette année 2025, les travaux et investissements du contrat RCVCB ont dominé les préoccupations du conseil municipal.

Projet de la boulangerie : l'effondrement de pignon, le retard, la déception mais au bout du compte un bâtiment opérationnel de qualité embellissant l'entrée de bourg :

Notre projet-phare, la réhabilitation/extension du bâtiment de l'ancienne boulangerie a connu des désagréments dont un majeur pendant cette phase de travaux (voir page 4). Ces événements ont causé un retard de plusieurs mois reportant l'ouverture de la nouvelle boulangerie au 2e trimestre 2026.

Cela cause bien sûr de la déception aux habitants de Chemilly, et demande également au porteur de projet de la patience et de la réorganisation dans ses plans d'ouverture, mais l'objectif est d'avoir un beau bâtiment en entrée de bourg de Chemilly ayant le cachet des maisons bourbonnaises et de procurer au boulanger-pâtissier un bel outil de travail.

Son ouverture en 2026 sera un élément de redynamisation du centre-bourg de Chemilly, un commerce pour acheter son pain bien sûr, mais également un lieu où l'on pourra prendre le temps de s'asseoir, de boire un café et de savourer de bonnes pâtisseries, seul ou entre amis, à l'intérieur ou sur les terrasses extérieures quand le temps le permettra.

Ce commerce complètera l'offre restaurative du très réputé restaurant « Plaisir des Sens » !

Le deuxième axe du contrat RCVCB, l'aménagement de la place St Denis, entraîne une réflexion importante

En effet, il ne s'agit pas seulement d'aménager la place St-Denis pour en faire « une place verte et fonctionnelle » mais de réfléchir à la connexion de la place avec les autres parties du bourg de l'autre côté de la D2009 et en conséquence de réfléchir à comment apaiser la circulation sur cet axe. Cette réflexion est coordonnée par la préfecture de l'Allier, avec la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) l'UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) et l'atelier du Ginkgo,

atelier paysagiste sélectionné.

Importance de l'équipe municipale, des travaux en régie etc. pour un meilleur cadre de vie dans la commune

Enfin, je souhaite saluer l'implication de toutes celles et tous ceux qui œuvrent chaque jour au service de notre commune. Grâce à l'engagement de tous – élus, agents municipaux, associations, bénévoles et chaque administré – la commune est un lieu vivant, dans lequel il fait bon se retrouver et partager des moments, comme les apéro-marchés, les marches, les spectacles, le nouveau café-tricot, et le nouveau bar associatif le mardi soir, soir de marché.

Je remercie également notre agent municipal pour tous les travaux en régie effectués (voir page 6) en plus du travail habituel d'entretien des voiries, des espaces verts, des chemins, etc.

Je souhaite aux Chemillysoises et aux Chemillysois de joyeuses fêtes de fin d'année et donne rendez-vous à tous dimanche 4 janvier 2026 à 11h à la salle polyvalente pour la réception des vœux.

Claire Cabanel



Vie communale

RCVCB

RECONQUETE DES CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS

Dans le cadre du contrat « Reconquête des centres /villes et centres bourgs » signé entre la commune de Chemilly et le Département de l'Allier, les projets de développement prennent forme et se concrétisent sur les 3 axes du contrat :

Vitalité : reconstruction de l'ancien bâtiment de la boulangerie

Cadre de vie : aménagement place st Denis

Habitat : réfection de l'appartement communal au-dessus de la mairie

Axe Vitalité : projet de la boulangerie

Les travaux ont commencé en décembre 2024 mais ont malheureusement connu un temps d'arrêt avec l'effondrement, le 14 mars 2025, d'un pignon de la partie à réhabiliter. Cet effondrement est dû à un décalage entre la profondeur des fondations du bâtiment existant et celle des fondations de la nouvelle extension. Le temps d'étudier les conséquences de cet effondrement, de revoir les plans et d'évaluer le surcoût, les travaux n'ont pu reprendre que début juin 2025. Le surcoût dû à cet effondrement a été évalué aux environs de 20 000 euros. Le groupement du maître d'œuvre et les entreprises de gros-œuvre reconnaissant leur part de responsabilité, ont participé à la prise en charge de ce surcoût. Depuis la reprise, les travaux avancent bien et la livraison du bâtiment est prévue fin mars 2026.



Axe habitat - travaux de rénovation énergétique de l'appartement communal au-dessus de la mairie

Une étude réalisée par les économistes de Moulins Communauté et du SDE03, a permis d'évaluer les travaux à faire pour réaliser une économie sensible d'énergie pour le logement. La toiture qui entre pour environ 30% des gains d'énergie par l'isolation sera refaite et des radiateurs seront changés. Les travaux seront entrepris au cours du 1er semestre 2026.



Axe cadre de vie - aménagement place st Denis

Le processus de sélection du maître d'œuvre, initié en novembre 2024, a abouti au choix du cabinet paysager l'Atelier du Ginkgo pour mener à bien ce projet d'aménagement. L'objectif est de rendre la place St Denis agréable, fonctionnelle et végétalisée. En complément, dans le but de réduire le nombre de voitures se garant sur la place, la commune a entamé des négociations avec les propriétaires de la parcelle située en contrebas de l'église et de la salle polyvalente, pour son acquisition. Ces négociations ont abouti à un accord en septembre. Deux propositions pour l'aménagement de la place ont été soumises au conseil municipal et présentées en réunion publique le 18 septembre. L'avis des Bâtiments de France est recueilli en novembre sur le projet. Les travaux auront lieu en 2026.



Urbanisme

- 15 Certificats d'Urbanisme d'Information (CUa) ont été déposés
- 3 Permis de Construire (PC) ont été déposés 1 PC modificatif
- 9 Déclarations Préalables (DP) ont été déposées

Pour chaque dossier instruit par Moulins Communauté, 40 € sont facturés à la Mairie.

État civil

Arrêté au au 1 Décembre 2025

Naissances

- Agathe VINCENT née le 26/07/2025 à Moulins (03)
- Edith, América, Clotilde MARTIN née le 10/08/2025 à Moulins (03)
- Ismaël DINI né le 25/09/2025 à Moulins (03)

Décès

- Cyrille Paul Emile GAUTHIER décédé le 16 janvier 2025
- Jacqueline, Marie BERNARD née MITTON décédée le 18 janvier 2025 à Moulins (03)
- Jacqueline ETIENNE née Francine SCHVAN décédée le 8 février 2025 à Moulins (03)
- Solange RESSOT née MONICOLE décédée le 23 février 2025
- Françoise LEVET née BOUARD décédée le 5 mars 2025 à Vichy (03)
- Bertrand MICHEL DE PREVIA décédé le 11 avril 2025
- François, Jean, Joseph DEMAEGDT décédé 4 mai 2025 à Moulins (03)
- Georges, Jacques MALEK décédé le 14 août 2025 à Moulins (03)
- Huguette VIF née BARBIER décédée le 26 août 2025 à Moulins (03)
- André, Jean LASSET décédé le 12 octobre 2025 à Couzon (03)
- Henri COURAUD décédé le 27 novembre 2025 à Moulins (03)

HUGUETTE VIF

Née à Besson le 24 août 1932, Huguette Barbier a été marquée par la guerre et la Résistance dans les maquis. Marié à Edouard Vif, ancien maire de Chemilly, Huguette a travaillé dans la ferme familiale de Chemilly et a consacré une partie de sa vie à l'engagement social. Fondatrice de l'association intercommunale d'aide-ménagères de Besson - Bresnay - Chemilly dont elle a assuré la présidence à partir de 1977, elle participa activement à la création du centre social de Souvigny en occupant, de la fin des années 80 jusqu'au début des années 2000, le poste de vice-présidente. Elle fut également présidente du Club Bel Automne de 1999 à 2006, dont elle fut membre jusqu'à son décès. Très entourée de sa famille, ses deux fils, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Huguette Vif était passionnée de peinture sur soie et de brocante. La commune de Chemilly a dit adieu à une citoyenne engagée, proche des gens, une figure emblématique de Chemilly.



Délibérations de l'année 2025

N°	Objet
20250130_01	Demande de subvention DETR/DSIL
20250327_02	Vote du Budget Primitif 2025
20250327_03	Affectation des résultats 2024
20250327_04	Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024
20250327_05	Taux d'imposition - Année 2025
20250327_06	Servitude
20250327_07	Protection Sociale Complémentaire
20250604_08	Autorisation de demande de subvention au titre de la solidarité départementale pour des travaux communaux
20250604_09	Transformation du marché saisonnier du mardi soir en marché permanent
20250710_10	Création d'un budget annexe pour construction d'un local commercial
20250710_11	Budget annexe local commercial boulangerie - vote du budget primitif année 2025
20250710_12	Concession d'aménagement avec Assemblia bilan au 31 décembre 2024
20250710_13	Création d'un emploi d'adjoint technique
20250915_14	Annulation et remplacement de la délibération #20250710_13
20250915_15	Cession Espace Public Central
20250915_16	Sollicitation du concours financier du Département pour la troisième année du contrat RCVCB
20250915_17	Recours à deux emprunts pour le financement d'une partie du projet de la boulangerie
20250915_18	Accueil d'une jeune fille en alternance pour l'année scolaire 2025-2026 dans le cadre de sa formation petite enfance
20251030_19	Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2026-2030

MASSIF PAYSAGER AVEC LE CAUE

Dans le cadre d'une formation sur les plantes vivaces à destination des agents techniques et des élus de l'Allier, qui s'est déroulée à Chemilly, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a offert à la commune de Chemilly la plantation d'un massif paysager sur le parvis à l'arrière de l'école de Chemilly.



La mise en place de ce parterre a nécessité le décaissement d'un angle du parvis et l'apport de terre végétale. Lors des deux ateliers de formation, une centaine de plants d'une quinzaine d'espèces (Hémocoeles, Santoline, Géranium, Achillées, etc...) a été planté selon un schéma de disposition permettant de mettre en valeur les formes, les couleurs des plantes et de répartir au long de l'année la floraison des espèces.

Travaux en régie



Moulin des Foucauds - réfection chemin



Ecole - remplacement cabane à vélos à l'école



Coupe des thuyas - chantier de la boulangerie



Broyage des thuyas



Pose de barrière à l'impasse Sauvignon



Ecole - Utilisation arbre mort en petite table

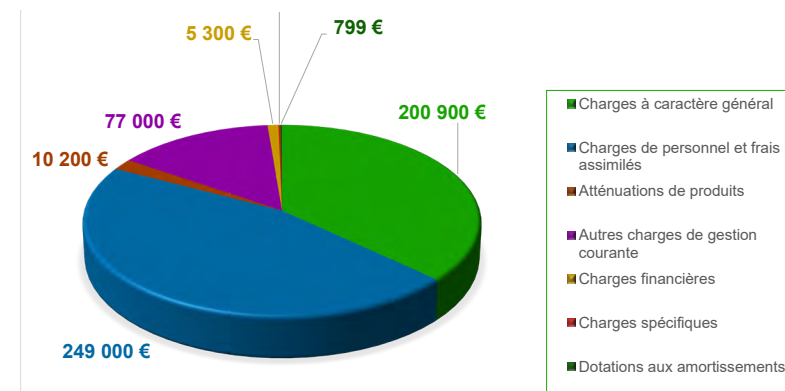


Moulin des Foucauds - pose de poteau signalisation

Budget 2025

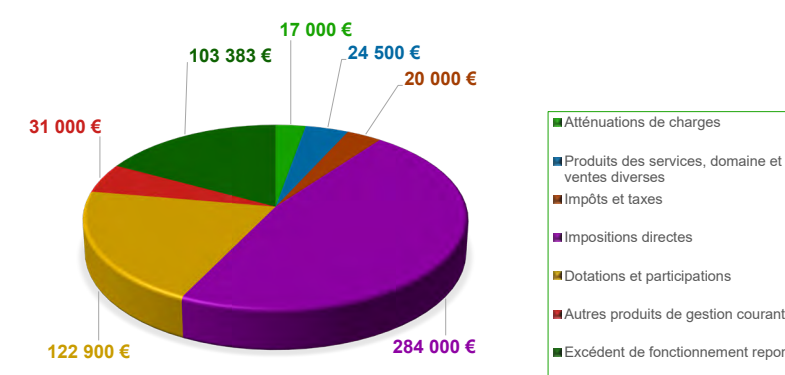
Dépenses

TOTAL BUDGET 2025: 544 199,00 €



Recettes

TOTAL BUDGET 2025: 602 782,77€



FINANCEURS

La commune de Chemilly remercie les financeurs publics sans qui les projets de la commune ne pourraient se faire.

Pour les 3 axes du contrat « reconquête des Centres-Villes et des Centres Bourgs »

Axe vitalité : Projet boulangerie - phase 2

- L'Etat par la Dotation des territoires ruraux (DETR)
- Le Département de l'Allier
- Moulins Communauté

Axe Cadre de vie : Aménagement Place St Denis et l'axe Habitat, rénovation thermique du logement au-dessus de la mairie

- Le Département de l'Allier

Pour la subvention 2024 versée dans le cadre de la solidarité départementale :

- Le Département de l'Allier

Allier
le Département

Moulins Communauté
Ensemble, construisons notre avenir

PRÉFET DE L'ALLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Marché de Chemilly

Le marché saisonnier devient permanent !

Chaque mardi soir à partir de 17h, notre maraîcher local « Les jardins d'Adrien » et Marie-Janique, fromagère de la ferme des Grangers à Besson s'installent aux cotés des camions ambulants, Aurélie Coiff' in Car et Pizza Pacal. Présents seulement à la saison estivale, à la demande générale, nos producteurs seront présents toute l'année ! Un nouveau food truck est présent 1 jeudi sur 2, il s'agit de Pinkfood Barbara : burgers fait maison avec un pain artisanal rose à la poudre de betterave, ou d'autres pains et des produits locaux. Vous pouvez commander par message via réseau social ou tel : 06.26.88.95.81

Le pizzaiolo Pizza Pacal



Les jardins d'Adrien



Les fromages de la ferme des Grangers



Coiff'in car



Apéro marchés de 2025

Quatre apéros marchés ont eu lieu de juin à août, regroupant à chaque fois entre 10 et 15 artisans ou producteurs locaux et de l'animation musicale. Début décembre a eu lieu une 2ème édition du marché de Noël à la demande des artisans et des habitants. La commune tient à remercier les artisans et les producteurs locaux ainsi que ses associations (l'ACPC, l'Amicale Laïque, l'A.S.N.V. et le Comité des fêtes) pour leur participation. Ces apéros-marchés sont devenus un rendez-vous incontournable et très fréquenté. Merci également à Ville à Joie d'avoir animé l'apéro marché du mois d'août. Cette association de jeunes qui propose plusieurs stands de prestations de service apporte une animation complémentaire avec un quizz musical et des lots à gagner. Au plaisir de se retrouver en 2026 lors de nos marchés !



Stands Ville à Joie



Séverine et la chanteuse Dominique POPELIER



Le quizz Ville à Joie

Concours maisons fleuries

Palmarès Maisons fleuries 2024

Espaces réduits

M. et Mme Hissler Michel

M. Semet Jean-Paul

Mme De Oliveira Erika

M. Vif Raymond

Maisons individuelles

M. et Mme Bayon Robert

M. et Mme Vigneron Jean-Claude

Mme Poitevin France

M. et Mme Genest Christophe

M. et Mme Ribier Jean-Claude



Remise des prix - Concours des maisons fleuries

Commémorations

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, il y a 80 ans, les alliés britanniques, américains, français et soviétiques obtenaient la reddition sans condition de l'armée de l'Allemagne nazie, les 7 et 8 mai 1945, à Reims et à Berlin. Ainsi la barbarie nazie était vaincue, les peuples d'Europe retrouvaient leur liberté et leur souveraineté.

Ce fut le plus important, le plus destructeur, le plus meurtrier des conflits de tous les temps :

- 100 millions de combattants
- 62 millions de victimes en majorité civiles.

Rendons hommage à ces hommes et à ces femmes qui sont entrés dans la résistance, rendons hommage aux combattants de la France Libre et à tous ceux des armées alliées.



Commémoration 11 novembre 1918

Chaque année, devant les monuments de nos communes les générations se rejoignent.

La France se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres.

Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix.

Afin de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie pour notre liberté, le nom de chaque soldat indiqué sur la plaque commémorative de notre monument aux morts a été cité et l'assistance a répondu en chœur « mort pour la France ».



CCAS Centre communal d'action sociale

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité ont une fois de plus mis les bouchées doubles pour choisir un menu de fête et décorer la table du repas servi samedi 6 décembre 2025 à la salle polyvalente. En effet, lors de ce repas, nous rassemblons nos anciens et plus jeunes dans un moment festif et convivial.

En témoigne, ce gentil message de remerciements reçu en mairie : « Grand merci à toute l'équipe CCAS pour ce déjeuner festif. Tout y est ! Un bon repas, le sourire, le décor, la musique, etc... De gentils jeunes gens pour servir... »

Cette année, l'animation a été confiée à Jean-Pierre Kirschenbilder. Pendant le repas, il a joué quelques morceaux au piano ou à la guitare. Quelques convives ont poussé la chansonnette, certains se sont même prêtés à quelques pas de danse.

Le repas était concocté par le restaurant « Plaisir des Sens », toujours aussi succulent et copieux, certains

sont même repartis avec un doggy bag !

En plus de ce repas, la municipalité a distribué une soixantaine de colis aux personnes qui ne pouvaient être présentes ce jour-là.



Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à CHEMILLY. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal, composé des conseillers municipaux élus, se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints. Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme CHEMILLY à la suite de la loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune. Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé. Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.
- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



Une adresse claire, c'est une commune connectée et sécurisée !

Qu'est-ce que l'adressage ?

L'adressage consiste à attribuer une adresse précise à chaque habitation, commerce ou bâtiment public. Il ne s'agit pas seulement d'un numéro et d'un nom de rue : c'est un système qui permet de localiser efficacement les lieux dans une commune ou un territoire. Pourquoi l'adressage est essentiel ? Un adressage clair et uniforme présente plusieurs avantages :

Faciliter les services publics : Les secours, la collecte des déchets, la distribution du courrier ou des livraisons dépendent d'adresses fiables.

Renforcer la sécurité : En cas d'urgence, une adresse bien définie permet aux pompiers, ambulances ou forces de l'ordre d'intervenir rapidement.

Favoriser le développement économique : Les entreprises et les commerces ont besoin d'adresses précises pour leurs clients et partenaires.

Améliorer la vie quotidienne : GPS, applications de mobilité, démarches administratives... tout repose sur une adresse correcte.

Comment s'est déroulé l'adressage à Chemilly ?

À la suite de l'opération Numéruée effectuée en 2009, et qui a concerné les habitations du bourg, la municipalité a continué l'action de dénomination des voies et de numérotation de tous les lieux-dits de la commune. Tout d'abord, la municipalité a recensé et identifié toutes les voies et les habitations à partir des routes et lieux-dits existants, avec la référence du Cadastre... Il a fallu attribuer un type de voie (route, chemin, impasse...), un nom de voie, un sens de voie pour la numérotation future. Chaque voie a reçu un nom officiel, validé par le Conseil Municipal par délibération en date du 27 juin 2024. Les noms de lieux-dits sont conservés et déjà signalés par des panneaux.

Les maisons ont été numérotées selon

une logique (pair d'un côté, impair de l'autre). Pour chaque habitation, l'attribution d'un numéro s'est faite selon le système métrique.

Avantages du métrique : un accès plus intuitif à l'habitation, insertion de nouvelles habitations sans bis ou ter, calcul plus intuitif des linéaires pour l'installation des réseaux (Fibre, câble, eau, assainissement...)

Toutes les adresses ont été transmises et certifiées dans la base d'adresses nationale.

En avril 2025, tous les habitants concernés, ont été informés de leur nouvelle adresse et des démarches à effectuer (mise à jour des papiers, signalement aux services).

Depuis septembre 2025, des panneaux de signalisation avec les noms des voies sont installés. La municipalité a fourni une plaque numérotée pour chaque habitation à poser sur la boîte aux lettres.

Atelier de prévention des chutes

L'atelier de prévention des chutes a démarré en septembre et s'est déroulé jusqu'en décembre 2025 dans les locaux de la garderie de Chemilly. Le groupe était complet avec 10 seniors inscrits grâce à l'accompagnement du CCAS de Chemilly.

Huit ateliers ont été organisés, avec comme objectif la réduction du risque de chute, l'amélioration de l'équilibre et de la confiance en soi. Il s'agit de favoriser la reprise d'activités sociales pour les personnes de plus de 60 ans. Chaque atelier avait un thème différent tel que l'évaluation initiale et finale de chaque participant, l'équilibre, la sensibilité plantaire, la coordination, la musculation, le relevé du sol, etc., également un atelier a été réalisé par un diététicien sur l'alimentation de la personne de plus de 60 ans.



École les Sarments d'Or

Année scolaire 2024-2025

Une immersion dans la nature : projets de plantation et découverte des « petites bêtes »

Tous les élèves de l'école ont pris part à plusieurs projets de nature, d'abord en collaborant avec la LPO pour planter un verger communal et des plantes aromatiques près du city stade. Ils ont également planté des arbres près de l'ancien stade de football, dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Allier, afin de créer une haie. Les élèves des classes MS/GS/CP ont exploré la faune locale, guidés par Justine et Lou de la LPO. Après avoir appris à reconnaître les différentes familles d'insectes, ils ont observé ces petites bêtes avec des boîtes-loupes et imité leurs mouvements, comme celui des sauterelles et des libellules. Enfin, lors des Journées du Patrimoine, tous les élèves ont visité la Maison de la Rivière à Moulins, où ils ont découvert la sculpture de la louve et exploré l'histoire naturelle et architecturale de la région.



Une visite enrichissante avec ALIAE : construire des autoroutes tout en protégeant la biodiversité

Dans le cadre du mécénat établi entre l'école et la société d'autoroutes ALIAE, M. Thibault MESKEL et Mme Sophie OBERT sont venus présenter aux élèves de CE1/CE2/CM1/CM2, le fonctionnement des autoroutes et les enjeux écologiques associés à leur construction. Ils ont détaillé les contraintes environnementales, telles que l'interdiction de travaux entre janvier et juillet pour protéger les saumons remontant la rivière. Ils ont également évoqué les espèces à préserver et l'évolution de la rivière Allier, un élément crucial pour la biodiversité locale.

L'après-midi, les élèves ont eu l'opportunité d'observer directement les espèces sauvages présentes dans la réserve naturelle, ainsi que le pont qui surplombe l'autoroute, un lieu stratégique pour la faune et la flore.

Une année de robotique en classe

Cette année, les élèves de la MS au CM2 ont plongé dans l'univers de la robotique avec des outils comme BlueBot, Matatalab et Lego Education Spike. Grâce à la programmation et au code, ils ont appris à contrôler les déplacements des robots, tout en développant leur logique, leur créativité et leurs compétences en résolution de problèmes.

En plus de renforcer leurs connaissances en mathématiques, sciences et français, ces activités ont favorisé le travail collaboratif et l'autonomie. L'aspect ludique des robots a boosté leur motivation et a permis de personnaliser l'apprentissage, avec des défis adaptés à chaque élève.



Savoir nager et savoir rouler à vélo : des compétences essentielles pour nos élèves

L'apprentissage de la natation et de la sécurité routière a été au cœur de cette année scolaire. De septembre à novembre, les élèves ont fréquenté la piscine de l'Olive à Moulins, où les plus jeunes se sont familiarisés avec l'eau et les autres ont perfectionné leur natation, renforçant ainsi leur autonomie aquatique. Parallèlement, deux séances de sécurité routière ont été organisées au Pôle de Prévention et d'Éducation Routière à Avermes pour les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2. Les élèves y ont appris les règles du code de la route et les enjeux de la sécurité, tant à vélo qu'en tant que piétons, avec des exercices pratiques sur la piste aménagée. Une manière essentielle de les sensibiliser aux bonnes pratiques pour leur sécurité au quotidien.



Sortie culturelle : à la découverte de Street Art City à Lurcy-Lévis

Tous les élèves de l'école ont visité Street Art City à Lurcy-Lévis, un lieu dédié à l'art urbain. Ils ont exploré les œuvres extérieures, analysé les techniques utilisées, et tenté de déchiffrer les messages des artistes. La visite de la « vraie fausse » station de métro a été un moment ludique, tandis que la découverte des chambres de l'hôtel 128 a suscité rires et étonnement, entre humour décalé et poésie. Un artiste, avec ses rollers et de la peinture, a particulièrement marqué les esprits en réalisant un autoportrait de Van Gogh visible uniquement en hauteur. Une sortie culturelle à la fois créative et surprenante !



Participation au Prix «Non au Harcèlement» : un engagement fort des élèves

Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 ont participé au prix «Non au Harcèlement». L'objectif de ce prix est de sensibiliser les élèves et l'ensemble de la communauté éducative à la prévention du harcèlement, y compris sous sa forme numérique, le cyberharcèlement, à travers des séquences pédagogiques et des projets liés à l'école ou à l'établissement.

Dans ce cadre, les élèves ont créé une affiche afin de mettre en avant les comportements positifs à adopter lorsqu'on se trouve face à une situation de harcèlement. Ce projet a été un véritable succès ! En effet, notre affiche a remporté la phase départementale et a obtenu la deuxième place lors de la phase académique.

L'école de Chemilly fait son cirque : un projet ambitieux autour des arts du cirque et de la découverte du milieu marin.

Ce projet n'aurait pas été possible sans tous les donateurs (donateurs particuliers, ALIAE, la mairie de Chemilly, l'Amicale Laïque, le Comité des fêtes, le crédit agricole). Ce projet, à la fois artistique et éducatif, a permis aux élèves de s'épanouir dans plusieurs domaines et restera sans aucun doute un des plus beaux souvenirs pour tous ceux qui y ont participé.



1. Le Cirque à l'École : Un Projet Artistique et Ludique

Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont découvert les arts du cirque sous la direction de Mme Véronique RICHARD, de la compagnie «ToutAzimut». Ils ont exploré diverses disciplines : jonglage (assiettes chinoises, diabolos, bâtons du diable), équilibre (rouleaux américains, fil, pédalos), et activités clownesques (maquillage, jeux, mimiques) pour développer leur créativité, motricité et confiance en soi. Chaque élève a progressé à son rythme, apprenant à persévérer et à travailler en équipe. Parallèlement, Mme Valérie ARAMY, professeur de chant, a initié les élèves aux chansons sur le thème du cirque, renforçant ainsi la dimension théâtrale du projet. Ce travail combiné de cirque et de chant a donné lieu à un spectacle final le 27 mai 2025, salué par le public pour sa qualité artistique, où les élèves ont partagé leur talent et vécu un moment mémorable.



2. La Classe de Mer à Leucate : Une Immersion dans le Cirque et le Milieu Marin

Du 12 au 16 mai 2025, les élèves ont vécu une expérience unique lors de leur classe de mer à Leucate, un séjour immersif axé sur deux thématiques complémentaires : les arts du cirque et le milieu marin. Chaque jour, les enfants ont alterné entre ateliers de cirque et découverte du littoral méditerranéen, dans un cadre naturel exceptionnel. L'objectif était de leur faire vivre une expérience complète qui allie pratiques artistiques et sensibilisation à l'environnement.

- Les élèves de MS/GS/CP ont eu l'occasion de découvrir la faune marine locale, en observant les oiseaux marins et en créant un tableau à partir d'éléments récoltés sur la plage (coquillages, sable, etc.). Ils ont également pris part à une activité ludique de cerfs-volants sur la plage, apprenant à les faire voler et à les maîtriser.
- Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2, quant à eux, ont exploré des aspects plus techniques : ils ont observé le sémaphore de Leucate, appris le fonctionnement d'une station météo, fabriqué leurs propres cerfs-volants et appris les nœuds marins, essentiels pour toute aventure en mer. Ce fut une belle occasion de mêler apprentissage scientifique et artistique.

Toute l'école a eu l'occasion de se promener sur le plateau leucatois, à la découverte de la faune et de la flore locales. Une après-midi de pêche à pied très productive a permis aux enfants d'explorer la richesse de la faune marine : crabes, limaces, étoiles de mer, coquillages, oursins, concombres de mer... Un moment alliant observation, émerveillement et sensibilisation à la préservation de l'environnement marin.



Au revoir les CM2

Une calculatrice offerte par la mairie de Chemilly et un livre (l'Odyssée d'Homère) par l'Education nationale ont été offerts aux 9 élèves de CM2 (Léane BOUCHET, Sasha AUGIER, Louise GRENET, Eve LARROQUE, Lana SEMET, Ellyot ZAWADA, Tyméo CELESTE, Jeanne BARICHARD et Maxence GRAU). Nous leur souhaitons une belle entrée au collège.



Périscolaire

- Le périscolaire est l'ensemble des temps hors classe, il est assuré par :
- Florence DAFFIX, ATSEM classe maternelle,
 - Chantal PHILIPPE, cantinière et garderie du matin
 - Vanessa CARTERON, garderie du soir (photo)

LA CANTINE DE CHEMILLY

La cantine de Chemilly sert des repas réalisés sur place par Chantal Philippe avec des produits achetés localement pour la viande (boucherie de Besson), et les légumes (maraîcher de Chemilly, les jardins d'Adrien). Comme le demande la loi EGalim, un repas végétarien est servi une fois par semaine. Pour éduquer les enfants à diverses cuisines et divers goûts, la cantine de Chemilly met en place « la semaine du goût » une fois par an avec des repas de cultures différentes. Cette année, Chantal Philippe a également choisi de participer à l'opération le Grand Repas, qui consiste à préparer et servir un menu élaboré par un chef de la région, ce qui permet qu'un même jour, un même repas soit partagé par tous les citoyens d'un même territoire. Enfin, un repas de Noël est préparé en fin d'année et servi à la salle polyvalente de Chemilly dans un environnement festif. La commune de Chemilly accorde une grande importance à la qualité nutritionnelle des repas servis à la cantine.



Canton



Le Centre Social l'Escale, une association au cœur de son territoire

Le centre social l'Escale favorise, crée, gère tous projets, activités, services d'ordre social et culturel pour l'ensemble des habitants de son territoire afin de développer la cohésion sociale en encourageant la citoyenneté de proximité.

Son territoire d'intervention :

Agonges, Autry-Issards, Besson, Bresnay, Châtillon, Chemilly, Coulandon, Marigny, Meillers, Noyant d'Allier, Saint-Menoux, Souvigny.

Centre Social l'Escale
2 route de Besson 03210 SOUVIGNY

Tél : 04 70 43 10 67
Mail : centre.social.souvigny@orange.fr
Site : <http://www.souvigny.centres-sociaux.fr>

Ses missions composent un large éventail :

- Portage de repas aux personnes âgées et/ou malades.
- Service mandataire pour les employeurs d'aides à domicile.
- Relais Guid'Asso (Appui à la vie associative) pour le soutien aux associations qui le sollicitent,
- Relais Petite Enfance, commun avec la communauté de communes du Bocage Bourbonnais.
- Micro-crèche de Souvigny. Ouverte du lundi au vendredi toute l'année à l'exception de 5 semaines de fermeture.
- Accueil de loisirs les mercredis et pendant une partie des vacances scolaires.

Zooms

ZOOM sur la conférence de Catherine LE MAGUERESSE à Chemilly intitulée « Une redéfinition juridique du viol au regard du procès Pelicot ? »

Elle s'est déroulée le 11 avril 2025 dans la salle socio-culturelle de Chemilly. Cette conférence a pu avoir lieu grâce au concours de la mairie de Chemilly et d'un collectif d'associations : Le collectif Hubertine Auclert, les Centres Sociaux l'Escale à Souvigny, 1,2,3 Bocage au Montet, Adéquat à Bourbon l'archambault et le CIDFF.



ZOOM sur l'atelier « à table » :

Depuis 2023 le Centre Social l'ESCALE développe avec le Conseil Départemental les ateliers « à table ! ». En 2025, un mercredi sur deux, la commune de Chemilly les a accueillis dans sa salle des fêtes. Ces ateliers thématiques s'organisent autour de la cuisine pour des personnes en situation de précarité en lien avec les services sociaux du département et les bénéficiaires des paniers repas des épiceries solidaires.



Un diététicien nutritionniste propose des menus à partir des produits fournis par les épiceries sociales du territoire en intégrant un ingrédient provenant d'une ferme locale (fromage, viande, fruit, glace...). Les menus sont réfléchis avec les participants d'un atelier à l'autre. Les objectifs de ces ateliers sont nombreux. Ils favorisent notamment la lutte contre l'exclusion, l'apprentissage de la cuisine avec des nouveaux produits, ils font le lien entre budget, écologie et alimentation, ... etc.

Moulins Communauté



Aleo - Transport à la demande

Le saviez-vous ? Les services de transport Aléo sur le territoire de Moulins communauté proposent une multitude de services de transport. L'activité principale concentre la majorité des flux sur les lignes de bus mais Aléo propose d'autres services de transport adaptés aux contraintes de chacun.

Le transport à la demande (TAD) souvent peu connu, permet de fournir une solution de transport ponctuelle. Il est possible de réserver à l'avance et jusqu'à la veille du jour de transport. Pour seulement 1,5€, vous bénéficiez d'une solution de mobilité pour vous déplacer depuis les différents points d'arrêt du réseau Aléo. Les détails sont à consulter auprès des services Aléo.

Pour les élèves étudiants, il est proposé un service 'campus' pour les mobilités le dimanche et les jours fériés. Les personnes contraintes par des horaires décalés trouveront également des propositions adaptées.

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un service de déplacement d'adresse à adresse sous réservation préalable. Les tarifs sont adaptés et prennent même en compte la présence d'un accompagnant !

Tous ces services souvent méconnus permettent d'adapter le transport à tous. Nous vous invitons à consulter les détails des services proposés en consultant les flyers disponibles en mairie ou alors sur le site internet ou application smartphone d'Aléo.

LES AUTRES SERVICES À LA DEMANDE ALÉO

Aléo Campus
Le service Campus s'adresse aux élèves ou étudiants qui se rendent dans leurs établissements scolaires ou universitaires.
Un justificatif daté sera demandé lors de votre première réservation.
Départ uniquement de la Gare SNCF vers :
Arrêt Place d'Allier
Arrêt Commissariat/Lycée Barville (Lycée Barville, IRFFSA)
Arrêt Campus Universitaire
Arrêt Yzeure Hôtel de Ville (Lycée Jean Monnet)
Arrêt Lycée Agricole Neuvy
🕒 Circule uniquement le dimanche et les jours fériés, en période scolaire et veille de rentrée scolaire, de 18h à 21h30.
💶 Tarif : Ticket unitaire TAD 1€50 (les cartes d'abonnements ne sont pas autorisées).

Aléo Tempo
Le service Tempo s'adresse aux habitants des communes de Moulins, Avermes et Yzeure qui travaillent en horaires décalés sur les zones d'activités suivantes :
Le Centre Hospitalier de Moulins
Le CHS d'Yzeure
Les commerces et entreprises situés sur l'axe Route de Lyon (RD707)
Le parc d'activités commerciales et de services de la Mothe à Moulins/Yzeure
Le parc d'activités industrielles et artisanales Robet à Yzeure
La ZAC des Portes de l'Allier
Le parc logistique et industriel « Les Petits Vernats »
Les commerces et entreprises situés sur l'axe Route de Paris (RD707)
🕒 Toute l'année, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 6h30 à 7h00 et de 19h à 20h30. La réservation se fera depuis un arrêt du réseau Aléo situé sur l'une des 3 communes, vers un arrêt de l'une des zones d'activités citées ci-dessus.
💶 Tarif en vigueur sur le réseau Aléo (sauf abonnement scolaire).

LES BONNES PRATIQUES DU TRANSPORT À LA DEMANDE

TAD Un service de transport occasionnel. Le TAD est un service de transport occasionnel, les réservations sont assurées uniquement dans la limite des places disponibles.
🕒 Un délai à respecter. Un délai d'au minimum 1h30 doit être respecté entre l'aller et le retour.
🚗 5 trajets maximum par semaine. Un usager pourra effectuer 5 trajets maximum par semaine (1 aller-retour = 2 trajets).
👶 L'accompagnement d'un enfant. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
🎒 Un usager scolaire peut utiliser le TAD. Les usagers scolaires (de plus de 11 ans) sont autorisés à utiliser le TAD uniquement pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midi à partir de 13h30 et les samedis.
🕒 Se présenter 5 minutes avant l'heure. Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de votre réservation, pour ne pas pénaliser les usagers suivants, les conducteurs ne pourront pas attendre au-delà de l'horaire initialement prévu.
🚫 Une suspension d'accès au service. En cas d'annulation tardive ou d'absence à l'heure de rendez-vous, une suspension de l'accès au service ainsi qu'une pénalité de 15€ seront appliquées, après un premier avertissement.

AGENCE COMMERCIALE ALÉO
Place Jean Moulin, 03 000 MOULINS
Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-18h, le samedi 9h à 12h
En période de vacances scolaires : du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h, le samedi matin 9h-12h (Agence fermée le samedi matin en juillet et août).

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)
📱 Réservez votre trajet en appelant le 04 73 60 41 60 (du lundi au samedi, de 7h à 19h, hors jours fériés)
Vous pouvez également transmettre votre demande de réservation à l'adresse mail suivante : reservation.moulins@keolis.com
📄 Formulaire de réservation en ligne
📞 Allo Aléo 04 70 20 23 74
Pour d'informations, rendez-vous sur le site moulins-bus.com

GUIDE DES TRANSPORTS À LA DEMANDE ALÉO

TAD

ALÉO Ensemble, construisons notre mobilité
KEOLIS
Moulins Communauté Ensemble, construisons notre avenir

SICTOM

Réorganisation provisoire du point d'apport volontaire au lotissement Les Marches

Une réunion s'est tenue en mairie le 28 juillet 2025 avec le SICTOM Nord Allier pour discuter des points d'apport volontaire. En effet, face à la recrudescence d'incivilités, de dépôts sauvages, de non-respect des lieux et des consignes de tri, il nous fallait réagir.

Avec le responsable du service Collecte, nous avons aussi évoqué la vétusté de deux colonnes de tri (1 EMR (jaune) et 1 VERRE) situées au lotissement Les Marches.

Les colonnes aériennes ont donc été déplacées. Les anciennes colonnes ont été remplacées par des plus récentes. Cette nouvelle installation du point tri est en phase de test. En effet, la municipalité souhaite acquérir des colonnes semi-enterrées pour plus d'hygiène et d'intégration dans notre paysage.



Compostage au cimetière

Une convention a été signée, entre le SICTOM Nord Allier et la mairie de Chemilly, concernant la mise en place d'un nouveau composteur. Un deuxième composteur a donc été installé, début septembre, au cimetière de Chemilly en présence de l'agent communal. Ce dernier veille à la bonne utilisation du composteur et à la récupération du compost mûr.

Réorganisation de la collecte des déchets (septembre 2026)

Pourquoi parler réorganisation ?

Sur le territoire du SICTOM Nord Allier, il y a trop d'hétérogénéité de services, des modes de collecte différents, des contenants trop peu normalisés. Il est nécessaire d'harmoniser et d'optimiser la collecte des déchets.

C'est ce qui a été voté en conseil syndical en décembre 2024. Pour le territoire rural, il est préconisé :

- La collecte en point d'apport volontaire pour les ordures ménagères. Sur le point tri, vous trouverez :

- Une colonne de tri pour le verre
- Une colonne pour les ordures ménagères
- Un composteur pour les biodéchets

- La collecte en porte à porte pour la collecte sélective (emballages et papiers). Chaque habitation sera dotée d'un bac jaune. Le déploiement de ce

nouveau schéma de collecte se fera sur 4 ans de 2026 à 2029 pour des raisons financières, techniques et humaines. Chemilly fait partie du premier secteur concerné et verra la mise en œuvre des collectes en septembre 2026.

A terme, nous aurons deux points d'apport volontaire qui, nous le souhaitons, resteront propres et fonctionnels :

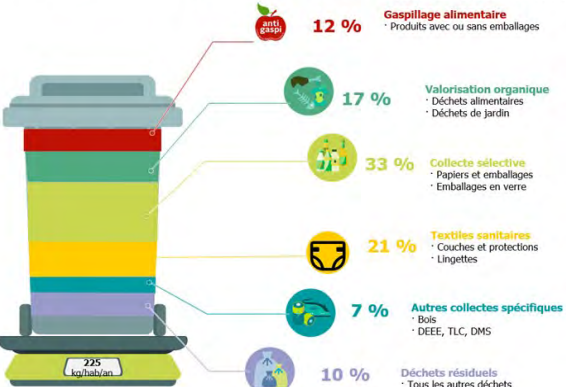
- 1er site (salle polyvalente-église-Place St Denis) avec une colonne Verre, une ou deux colonnes EMR

(jaune) en tenant compte de la réorganisation programmée en septembre et une colonne OMR (noir).

- 2ème site (Cimetière/lotissement Les Marches) avec une colonne Verre, une ou deux colonnes EMR (jaune) en tenant compte de la réorganisation programmée en septembre et deux colonnes OMR (noir).

Que reste-t-il dans votre poubelle OMR ?

Source : Caractérisations SNA 01/23



Exemple de colonne semi-enterrée

Réserve Naturelle du Val d'Allier

La Réserve naturelle du val d'Allier, territoire privilégié pour la sensibilisation à l'environnement

Depuis 2021, grâce à une dotation spécifique du ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique pour valoriser les Réserves Naturelles Nationales de France, un projet d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est déployé sur la réserve.

Les sites mis en avant sont les accès et sentiers définis en concertation avec les 9 communes de la réserve, le soutien et la coordination des 3 Communautés de communes (Moulins Communauté, Saint-Pourçain Sioule Limagne, Bocage Bourbonnais).

Grâce à la reconduction de ces financements, un programme est proposé chaque année avec plusieurs types d'invitations :

- Un programme annuel d'animations scolaires et grand public ;

Une animation à deux voix pour faire le lien entre agriculture et biodiversité

En partenariat avec les acteurs locaux, une belle collaboration entre la réserve naturelle et Les Jardins d'Adrien, ferme maraîchère bio située à Chemilly, a offert aux élèves de l'école du village une journée riche en découvertes autour du maraîchage et de la biodiversité. La mare récemment créée chez Adrien grâce au programme Agri'mare de

la LPO Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) abrite déjà des grenouilles : une belle surprise pour les enfants, qui auront sans doute l'occasion de revenir pour observer de plus près l'évolution de cette nouvelle zone de biodiversité. Cette réalisation bénéficie d'un financement de l'Office français de la Biodiversité, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du fond de dotation Botanic et de la fondation Sidas World. Les témoignages attestent de la belle réussite de l'expérience :

- Un programme d'animations estivales avec des visites guidées, des accueils postés à destination des familles et des sorties maraude en canoë.

En 2025, ce sont environ 1.400 personnes qui ont été sensibilisées à l'environnement. Plus de la moitié concernent le public scolaire (enfants et personnels éducatifs), l'autre moitié concernent le grand-public.



Agir pour la biodiversité



« Un grand merci à la LPO AURA et à l'école de Chemilly pour cette journée de partage et de bonne humeur. Les enfants ont découvert le lieu où poussent les légumes, qu'ils consomment à la cantine. La boucle est bouclée. Les portes de la ferme leur sont grandes ouvertes pour de prochaines aventures. » Adrien « Nous avons visité la serre d'Adrien et nous avons planté des épinards. Nous avons découvert comment planter des légumes et appris que tous les légumes

ne poussent pas à la même saison. Ensuite, nous avons fait une promenade pour écouter les oiseaux et les observer avec des jumelles. Nous avons croisé un âne qui nous a fait très peur. C'était une super journée, et c'était chouette de découvrir de nouvelles choses sur la nature. Nous sommes contents d'avoir appris à jardiner, nous nous sommes bien amusés. » Enfants de CM1/CM2 : Louise, Lucie, Lauren, Angela et Nathan.



Une ancienne décharge traitée avant un réaménagement du sentier d'accès à la réserve

A l'automne 2026, un chantier important aura lieu sur la commune de Chemilly, à l'entrée de la réserve naturelle (lieu-dit Les Perrons), afin de retirer une décharge sauvage présente au bord de l'Allier depuis au moins 50 ans.

Ce projet est porté par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, en tant que cogestionnaire de la réserve naturelle avec l'ONF. Il bénéficie d'un soutien financier majeur du Fonds vert – France Nation Verte, dispositif national dédié à l'accélération de la transition écologique.

Il permettra de trier et de traiter l'ensemble des déchets, principalement composés d'ordures ménagères, afin qu'ils

ne polluent plus le milieu naturel et ne se retrouvent pas dans l'Allier en cas d'érosion de la berge par la rivière. Leur retrait permettra ainsi de préserver la qualité de l'eau, la biodiversité et les paysages de ce secteur. Le sentier d'accès à la réserve sera également remis en service et amélioré après le chantier.

Afin de sécuriser la zone et de permettre le déroulement des travaux dans de bonnes conditions, l'accès au chantier qui se fera au niveau de l'entrée de la réserve naturelle sera temporairement fermé pendant l'automne 2026. Une signalétique sera mise en place et des informations complémentaires seront communiquées en amont du chantier.

Associations

ACPC

Ce que nous retenons de 2025



Qi Gong

Les cours ont lieu le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30, salle polyvalente, toujours animés bénévolement par Marie Lampin. La vingtaine de participants qui en bénéficie salue cette initiative et la remercie sincèrement.

Marché Apéro

C'est avec plaisir que les bénévoles de l'ACPC proposent leurs assiettes apéritives et boissons alcoolisées ou non lors de ces manifestations conviviales. Malgré un orage et un peu de pluie, nous avons pu constater que les badauds étaient au rendez-vous.

Rando sous les étoiles

Les étoiles n'étaient pas visibles ce samedi 22 février, et pourtant nos marcheurs équipés de lampes frontales, ponchos et parapluies sont venus nombreux. Tous savent bien l'accueil chaleureux que l'association leur réserve. Superbe ravitaillement, à l'abri de la grange de la « Croix d'Or », assiettes de charcuterie à déguster autour d'un feu de bois et crêpes à l'arrivée au stade..... Belle soirée toujours en toute convivialité.

Randonnée Pédestre et VTT « La Tress'Allier »

Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille Pour sa 1ère édition, « La Tress'Allier » restera dans nos mémoires tellement il est tombé des hallebardes ! Un ravitaillement prévu au bord d'un étang, un barbecue bien attisé, dans un lieu fort agréable,

champ de verdure et calme assuré, mais rien n'y fait ! ça mouille, ça mouille ! Félicitations à la quinzaine de courageux qui ont bien patouillé dans nos chemins terreux et forestiers. Nous renouvellerons cette manifestation le samedi 19 septembre 2026.



Concert au Château des Ramillons

En mai, fais ce qu'il te plaît...

C'est dans le parc privé du « Château des Ramillons », par un bel après-midi ensoleillé, que le public a d'abord découvert de l'extérieur, cet édifice datant de la dernière période romane bouronnaise, classé au titre des monuments historiques en 1910. Nous remercions la famille Olivier pour nous avoir ouvert son jardin. La centaine de mélomanes a pu s'asseoir dans ce magnifique parc verdoyant et ombragé. Les amoureux de pop rock des années 1980, ont applaudi le quatuor BBG. Le groupe vocal « les Colombelles Voix » composé d'une vingtaine de choristes amateurs a emporté son public dans un répertoire de variétés françaises.



Ces ensembles musicaux et vocaux ont su mettre l'ambiance dans ce lieu pittoresque.

Ciné-soupe 6ème édition

Il neige ! Mais rien n'arrête nos habitués venus nombreux à ce rendez-vous devenu incontournable ! Le thème proposé « Quand les articulations nous parlent » a été présenté gracieusement par Bernard Maillat, rhumatologue. Nous le remercions vivement. 1 français sur 5 souffre d'arthrose ! Il a été question des différentes sortes de rhumatismes dont on peut souffrir ainsi que les thérapies qui peuvent être proposées. Les diverses soupes d'hiver aux saveurs variées, préparées par les membres bénévoles et servies à volonté, ravissent les papilles. Un bon casse-croûte, fromage et un dessert gourmand font de nos soirées un moment d'échanges à partager en toute convivialité. Prochain rendez-vous le vendredi 20 novembre 2026.



Activités nouvelles !

« Chez'milly »

Depuis le 2 décembre 2025, nous vous proposons, un moment convivial où l'on prend le temps de se poser, de discuter et de tisser du lien. Vous pourrez prendre un verre, un café... et surtout rencontrer des gens. Des soirées jeux, soirées à thème sont à l'étude. L'espace du bar de la salle polyvalente, sera ouvert chaque mardi à partir de 17 heures jusqu'à 20 heures et tenu par quelques membres volontaires et bénévoles de l'association. Nous serons heureux de vous accueillir.

« Café Tricot Thé »

Les Arts du fil ! Un savoir qui s'approfondit et se transmet. Le « Café Tricot Thé » a pour but de se rassembler autour d'une passion commune, de se faire plaisir en tricotant, en crochétant, en brodant, dans un esprit d'échange et de convivialité. Vous êtes débutant ou confirmé, on vous accueille, chaque mardi de 14 h 30 à 17 h, salle polyvalente (étage) de novembre à avril. Bonne participation, avec une quinzaine de passionnées.



Nos réalisations

Eglise

- La sécurisation de la « Vierge à l'Oiseau » a été renforcée ;

Notre équipe de « bricol'tout » a procédé à la restauration du sol derrière l'autel. Merci à Bernard Siret pour le don de tomates anciennes.

- Une fiche explicative sur pupitre a été réalisée et apposée au pied de la « Vierge à l'Oiseau ».

- Quatre lustres de l'église fonctionnent avec des bougies, deux ont été déposés, nettoyés et seront électrifiés avec des ampoules LED (restauration en cours).

Croix

- La croix des Girodeaux, au croisement du pigeonnier des Girodeaux et de Longvé, a été déposée dans l'été, poncée et lasurée. Elle a retrouvé son piédestal courant octobre.

- En descendant vers la rivière, le long du chemin, une grosse pierre ronde au milieu de laquelle le pied tremblant de la croix Saint Jean est fiché, surveille un banc de cresson. Après un gros débroussaillage, cette croix a été déposée pour se faire une beauté (restauration en cours).



Croix des Girodeaux

Assemblée Générale

Bureau : Président, Eric Chomel – Présidente adjointe, Anne Toureau,

Trésorier, Xavier Villedey - secrétaire, Josiane Siret - secrétaire adjointe, Sylvie Chomel.

Vérificateurs aux comptes : Colette Gaillard – Mireille Mestraud

Venez nous rejoindre !

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui se tiendra le Vendredi 9 janvier 2026 à 19 heures, salle de la garderie

L'A.S.N.V. (Association Sportive Nord Vignoble)



En pleine restructuration, l'AS Nord Vignoble, évoluant au plus haut niveau départemental, a terminé la saison 2024/2025, 11ème sur 12 ce qui lui vaudra une relégation en division 2. Sous la responsabilité du coach David TABUTIN, l'équipe A a pourtant bataillé pour croire au maintien jusqu'à la dernière journée de championnat.

L'équipe B, sous la responsabilité de Sébastien MALLET, a joué le milieu de tableau de la division 4 avec souvent un effectif remanié et limité parfois en nombre.

Le point positif de cette saison restera le retour d'un effectif jeune et investi



afin de garder une cohésion et une bonne ambiance dans notre club familial.

Au niveau des jeunes, le groupement Rives Allier Foot créé en 2023 fonctionne toujours très bien. Les matchs et entraînements sont répartis suivant les catégories sur les terrains de Chemilly, Besson, Neuvy, Souvigny et Saint-Menoux.

Nous souhaitons remercier les fidèles habitants de Chemilly et Besson pour leur participation lors de nos différentes manifestations (pétanque, soirée dansante, lotto, marché gourmand) pour leur présence et encouragements autour du terrain les dimanches, ainsi que toutes les personnes qui nous ont ouvert chaleureusement leurs portes lors du passage de nos joueurs et dirigeants pour les traditionnels calendriers.

Bureau :

- Co-Présidents : BONIN Jérémy et Aurélien PROTAT
- Trésorière : MALLET Richard
- Secrétaire : MARCHAND Yannick

Prochain événement la soirée du foot le 14 mars 2026



Amicale laïque

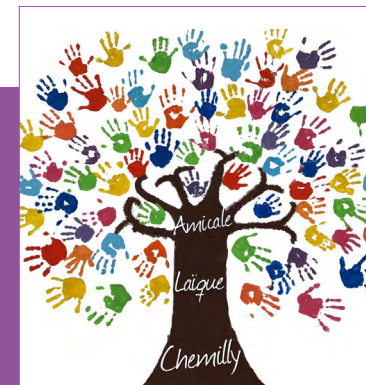
L'amicale laïque de Chemilly est une association dont le but est de divertir les enfants du village et de l'école par le biais de manifestations organisées tout au long de l'année. L'association, la commune et l'école œuvrent ensemble lors de ces manifestations afin de pouvoir offrir le meilleur à nos enfants.

Les bénéfices de ces manifestations ont pour objectif de financer diverses sorties scolaires, ou autres besoins utiles à l'école.

Cette année, 3 manifestations ont eu lieu, ainsi que 2 marchés apéro et le spectacle cirque des enfants.

Spectacle cirque des enfants :

Les enfants ont eu l'opportunité de participer à un voyage scolaire de cinq jours à Port-Leucate, au sein d'une école de cirque. Au cours de ce séjour, ils ont pu découvrir diverses disciplines circassiennes, développer leurs compétences motrices et renforcer leur esprit d'entraide. Ce voyage, riche en apprentissages et en émotions, restera un temps fort de leur année scolaire. Les enfants enthousiasmés ont clôturé l'aventure par un spectaculaire numéro de cirque.



Amicale laïque

L'arbre de Noël :

Cette année, les enfants de l'école n'avaient pas de spectacle à proposer aux familles mais ils ont mis leurs talents d'artiste à contribution en créant plusieurs articles qu'ils ont vendus sur le marché de Noël. Un spectacle a tout de même été offert par l'Amicale, afin de partager un moment convivial avec tous. Nous remercions chaleureusement l'une de nos membres qui a eu l'honneur d'assurer le maquillage de tous les enfants présents, faisant preuve d'une grande patience et d'un remarquable savoir-faire. Par la suite, le père Noël est venu nous faire coucou accompagné de sa hotte lourdement chargée de cadeaux !

Nous avons enchaîné avec le repas de Noël, préparé par le restaurant « Plaisir des Sens »

La journée s'est très bien déroulée et les enfants ont pu profiter d'un avant goût de fêtes avant les vacances.

La pièce de théâtre de la troupe Albert Cajole :

Encore 3 jours de représentations intenses pour cette fidèle troupe qui rencontre toujours autant de succès en faisant salle comble à tous les coups ! La comédie « Appelez-moi Majesté ! » écrite par Guy COISSARD aura fait rire le public à chacune de ses apparitions.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à la troupe de théâtre, dont l'engagement et la générosité ont permis de dégager des bénéfices destinés aux enfants. Leur contribution représente un soutien précieux pour nos actions.

La kermesse :

La kermesse de cette année a ravi petits et grands avec ses jeux traditionnels et une balade à poney. Une belle journée de convivialité et de partage pour toute la famille !



Bilan et remerciements

L'Amicale remercie les habitants, les enfants et leurs familles pour leur présence, la mairie pour le prêt de la salle et pour l'aide apportée, l'école pour le marché de Noël et le spectacle de cirque, la troupe de théâtre pour leur investissement, ainsi que tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main-forte.

Grâce à tous, nous avons, une fois de plus, permis à nos enfants de profiter de moments de détente et de divertissement. L'Amicale a participé au financement du voyage scolaire à Leucate, à hauteur de 5000€.

L'Amicale a besoin de super parents : rires garantis, bonne humeur assurée !

CAP'S :

Cette année encore notre bourse du 13 septembre 2025 s'est très bien passée avec une bonne centaine de collectionneurs venant de différentes régions et même de Belgique !

Notre rendez-vous mensuel a toujours lieu le deuxième mardi du mois à 20h30 soit à la salle du conseil, soit à la salle polyvalente ou un samedi après-midi de temps en temps en remplacement du mardi.

Nous remercions la municipalité pour le prêt des salles.

Pour tout renseignement : 04 70 42 85 48

Le club CAP'S 03



Théâtre

Le théâtre à Chemilly avec la troupe Albert Cajole

Nouvelle saison en route et donc nouvelles promesses d'un bon moment, d'un bon bain d'humour de la part de la troupe Albert Cajole, troupe chemillysoise de théâtre.

Après un détour, la saison dernière, vers le passé de la Renaissance, nos comédiens présenteront, cette année 2026, une pièce contemporaine située, qui plus est, dans notre région, ainsi que le prouve son titre : Un Idiot à Saint-Menoux.

Robin, simple d'esprit en quête d'amitié et de compréhension, tirera le public par la manche pour le faire entrer dans un univers sans pareil, plein de drôlerie. Le thème militant humoristiquement présenté étant cette fois le droit pour les personnes nées « différentes » d'être heureuses, leur droit d'aimer.

Gags, quiproquos, situations cocasses... le menu, comme d'habitude, sera complet pour intriguer et débloquer les rires.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité pour le prêt, de début septembre à fin mars, de la salle des fêtes où nous avons toutes nos répétitions, ainsi qu'à l'Amicale laïque dont les activités profitent en totalité aux enfants de l'école.

Pourquoi ne pas dès maintenant cocher les dates des représentations? Salle des fêtes de Chemilly, les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 mars.



La pièce de 2025 - Appelez-moi Majesté !



Judo

Dojo Chemilly



La saison 2024-2025 a une nouvelle fois confirmé le dynamisme et la passion qui animent le dojo de Chemilly, fièrement rattaché à l'ASPTT Moulins Judo. Rythmée par de nombreuses compétitions, elle a offert son lot de victoires, de défaites, d'émotions fortes et de moments de partage. Elle s'est clôturée par la réussite de nos judokas lors de leurs passages de grades, célébrés à la salle polyvalente de Chemilly pour certains, et au dojo de Moulins pour d'autres. Pour cette nouvelle saison 2025-2026, le dojo de Chemilly accueille 20 enfants de 4 à 7 ans et 18 jeunes de 9 à 11 ans, preuve de l'attrait grandissant pour notre structure et de la confiance des familles. Tout au long de l'année, nos judokas découvriront de nouvelles projections, perfectionneront les techniques déjà acquises et mettront en pratique les valeurs essentielles du judo regroupées dans son code moral : respect,



courage, sincérité, modestie... Les plus jeunes participeront à des animations ludiques tandis que les plus grands prendront part à différents tournois et championnats. Ces compétitions les amèneront à représenter fièrement Chemilly et l'ASPTT Moulins Judo dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif principal restera bien sûr le test d'évaluation de juin 2026, étape importante dans leur progression, qui leur permettra d'obtenir une nouvelle ceinture et de se rapprocher un peu plus de la ceinture noire, véritable aboutissement pour tout judoka. Pour clôturer l'année scolaire 2026, l'ASPTT Moulins Judo organisera son grand gala annuel, réunissant champions, anciens licenciés et familles, un moment festif où les judokas du dojo de Chemilly pourront montrer à tous les progrès accomplis.

EL-BACHA Zakaria

Comité des fêtes



Le 23 mars 2025 la Marche Gourmande a rassemblé 220 marcheurs qui ont parcouru 12 kms comprenant 4 étapes gustatives.

Après 4 kms parcourus, les participants ont pu déguster l'apéritif ainsi que l'entrée, quelques kilomètres plus loin une délicieuse paëlla préparée sur place leur était servie, encore quelques kilomètres pour digérer, et une dégustation des fromages de Marie-Janique attendait nos marcheurs. Enfin pour clôturer cette magnifique journée, un succulent éclair, élaboré par Loïc Nivault, a ravi, à l'unanimité nos participants.

Nous remercions les familles Villedey Joel, Bel Jacky, Bouttier Marie-Janique et les caves Gardien pour leur disponibilité et leur remarquable implication.

Le 24 juin nous avons eu le plaisir de participer à l'apéro marché en préparant des assiettes garnies qui ont eu beaucoup de succès auprès de nos visiteurs.

Le 17 août, notre traditionnelle journée champêtre, organisée dans le cadre du festival viticole et gourmand de St Pourçain, qui a lieu au relais de chasse de Soupaize, fut également une réussite comme chaque année malgré la chaleur estivale. Nous avons accueilli 130 marcheurs et au total 190 participants au repas, avec jambons à la broche. De l'apéritif offert par la municipalité jusqu'à la fin du repas, les sonneurs de l'Équipage de Percevent d'Agonges nous ont accompagné et ont enthousiasmé les convives.

Le 12 octobre, nous avons proposé une marche d'automne avec 2 parcours, 8 kms ou 15 kms. 95 marcheurs ont pu

apprécier notre belle campagne et, ce qui n'est pas négligeable, un copieux ravitaillement ainsi qu'un apéritif offert à l'arrivée avec amuses-bouches faits maison.

En début d'année 2025, le Comité des fêtes a participé financièrement au voyage scolaire de l'école de Chemilly.

Compte tenu de notre trésorerie en fin d'année 2025, nous avons décidé de faire un don à :

- L'Association HOP HUGO nous avons eu le plaisir de recevoir Hugo et ses parents le 21 février
- L'Association ExtraOrdinaire ROXANE

Et d'offrir des jeux de société à l'école de CHEMILLY.

Nous tenons à remercier la municipalité, les participants à nos manifestations ainsi que les personnes qui nous aident toute l'année.



Le Comité des fêtes est très heureux d'accueillir Nathalie et Alain Cheminel au sein de l'équipe.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.



Club bel automne

Le club Bel Automne a tenu son assemblée générale le 30 janvier 2025 devant un bon auditoire et a accueilli deux nouveaux membres ce qui porte à 42 le nombre d'adhérents.

Cette année 3 concours de belote ont été organisés comme prévu et tous ont été des succès avec une bonne participation, salle comble à chaque fois et une grande motivation pour nous et tout cela dans une bonne ambiance.

Le 11 septembre, sortie à Beaune avec 26 personnes, organisée par le MCR, avec les clubs de Besson et de Bresnay, visite des hospices, repas dans un restaurant

réputé, promenade en petit train à travers les ruelles et les belles demeures de la ville. Ce fut une belle découverte pour rejoindre les vignes qui font vivre cette vieille cité.

Sans oublier les repas, à savoir choucroute en février, buffet en juillet, tartiflette en novembre, tous préparés par le restaurant « Plaisir des Sens » qui nous régale. Les repas se terminent en chansons et histoires vécues.

Mais cette année a été marquée par 3 décès de nos adhérents qui étaient « des piliers de notre club ». Ils nous manquent énormément pour leur joie

de vivre et leur assiduité au Club, ils laissent un grand vide.

Pour 2026 nous prévoyons 2 ou 3 sorties en commun avec les clubs voisins, qui nous le demandent également car il devient compliqué de remplir le car.

Ne pas oublier les 3 incontournables repas, également les 3 concours de belote en février, juin et novembre, qui nous permettent de faire fonctionner le club avec les adhérents.

Nous remercions infiniment la mairie pour le prêt de la salle durant l'année, ainsi que tous les participants qui

sont fidèles à nos belotes.

Pour nous rejoindre c'est facile, nos réunions sont les 4e jeudi de chaque mois. La cotisation est de 18 € pour l'année et tout se passe dans la convivialité et la bonne humeur.

L'Assemblée Générale du club aura lieu le 29 janvier



Calendrier des *manifestations*

2026			
Mois	Jour	Association	Manifestation
Janvier	Dimanche 4	Municipalité	Vœux de la municipalité - salle polyvalente 11h
	Vendredi 9	Art Culture Patrimoine Chemilly	Assemblée générale - salle de la garderie
	Vendredi 16	Comité des fêtes	Assemblée générale - stade
	Dimanche 25	Amicale Laïque	Loto - salle polyvalente
	Jeudi 29	Club Bel Automne	Assemblée générale - salle polyvalente
Février	Mercredi 18	Club Bel Automne	Concours de belote - salle polyvalente
	Mercredi 21	Art Culture Patrimoine Chemilly	Rando sous les étoiles - départ stade
	Jeudi 26	Club Bel Automne	Choucroute - salle polyvalente
Mars	Samedi 14	A.S. Nord Vignoble	Soirée du foot à Bressolles
	13,14 &15	Amicale Laïque	Théâtre - salle polyvalente
	Dimanche 22	Comité des fêtes	Marche gourmande
Mai	Mardi 12	Municipalité	marché-apéro
Juin	Samedi 6	A.S. Nord Vignoble	Tournoi de sixte - Besson
	Mardi 9	Municipalité	marché-apéro
	Jeudi 18	Club Bel Automne	Concours de belote - salle polyvalente
	Vendredi 26	Amicale Laïque	Kermesse - salle polyvalente
	Samedi 27	A.S. Nord Vignoble	Assemblée générale - Chemilly
Juillet	Mardi 7	Municipalité	marché-apéro
	Jeudi 30	Club bel automne	Repas - salle polyvalente
Août	Mardi 4	Municipalité	marché-apéro
	Lundi 17 (à confirmer)	Comité des fêtes	Journée Champêtre du FESTIGO - Soupaize
Septembre	Vendredi 4	A.S. Nord Vignoble	Pétanque à Besson
	Mardi 8	Municipalité	marché-apéro
	Samedi 19	Art Culture Patrimoine Chemilly	Rando Tress'Allier - stade
Octobre	Dimanche 11	Comité des fêtes	Fête Saint Denis - marche
Novembre	Samedi 7	A.S. Nord Vignoble	Bal du foot
	Mercredi 11	Club Bel Automne	Repas - salle polyvalente
	Mercredi 18	Club Bel Automne	Concours de belote - salle polyvalente
	Vendredi 20	Art Culture Patrimoine Chemilly	Ciné soupe - salle polyvalente
Décembre	Samedi 5	Municipalité	Repas du CCAS
	Mardi 8	Municipalité	Marché de Noël - salle polyvalente
	Samedi 12	Amicale Laïque	Arbre de Noël - salle polyvalente
	Jeudi 17	Club Bel Automne	Bûche de Noël - salle polyvalente

Évènements récurrents :
Chaque lundi soir : Judo à la salle polyvalente
Chaque mardi : « Café Tricot Thé » 14 h 30 – 17 h (de novembre à avril)
« Chez'milly » de 17 h à 20 h.

Chemilly en images



Repas paroissial le 2 mars 2025



Signature convention participation citoyenne



Visite renarde au cimetière



Atelier Ville à Joie en aout 2025



Réunion de DDEN (Délégués départementaux de l'éducation Nationale)



Départ voyage scolaire à Leucate



Au revoir maîtresse Béatrice

Chemilly d'antan

Premier voyage en train

Plus d'un demi-siècle est passé et pourtant le souvenir de ce voyage m'est resté intact. « Si tu es sage, Pépette, me disait ma grand-mère, je t'emmènerai à Moulins, voir la tante Marie » Derrière le ciel, il y avait un pays de bonheur clair qui nous attendait comme une récompense – Moulins – Tous les trains qui passaient à travers les branches des arbres chantaient la promesse d'un beau voyage. « On va monter dans le train, Mémée ? » Là-bas, sur les rails, cela paraît simple un train. Mais, quand on arrivait à la gare, au milieu des gens et du bruit, on n'était soudain qu'une petite fille pleine d'inquiétude. Qu'est-ce qu'on serait devenue sans la main de grand-mère ? « Viens par-là, ne bouge pas, reste sur le quai, je vais chercher les billets » me disait-elle, un peu affolée. Et moi, docile, j'écarquillais deux grands yeux pour ne rien perdre du spectacle. Je me souviens... Dans un bruit, plein de fureur, un train est arrivé en gare, aux fenêtres des wagons, se pressaient beaucoup de visages de soldats qui devaient rentrer dans leurs casernes. « C'était l'été 1945. » Mon regard fut attiré par un jeune militaire d'un noir d'ébène, qui me souriait de toutes ses dents, éclatantes de



blancheur. Je n'avais jamais vu de gens de couleur, et fascinée, je lui rendais son sourire. Amusé de l'étonnement de cette gamine, dont les abondantes boucles rousses emprisonnaient tout le soleil de ce mois d'août, il me jeta par la portière une timbale en fer blanc, où il y avait gravé « je m'appelle Rémi, je suis guadeloupéen. » Je ramassais vivement l'objet, et je l'enfouissais dans ma poche. Le train repartait, grand-mère inquiète m'appelait. A notre tour, nous montâmes dans les wagons, en bois à l'époque. Une fois assise, je

regardais avec intérêt, et sans pouvoir l'expliquer, les fils télégraphiques qui montaient, montaient sans pouvoir toucher le ciel, et toujours, à la dernière minute, un poteau surgissait, et, d'un grand coup de colère, les rabaissaient au sol ! Le voyage n'était pas long, vingt minutes, la tante Marie était à la gare, qui me cueillait dans ses bras et m'embrassait avec effusion. Toute fière, je lui montrais ma timbale. Longtemps, j'ai conservé le souvenir de cet inconnu.

Denise

Histoire insolite du passé

Un jour de décembre 2024, la mairie a reçu un courrier pour le moins insolite et émouvant, celui de M. Bourgade qui, pendant la 2ème guerre mondiale faisait partie des enfants évacués de la ville de Paris pour les protéger des bombardements. Ainsi des milliers d'écoliers ont été retirés de leurs

foyers urbains et envoyés vers la campagne où ils ont été accueillis par des familles qu'ils ne connaissaient pas. Quelques-uns de ces enfants ont été placés à Chemilly et dans les communes environnantes, car elles étaient en zone libre. M. Bourgade souhaitait savoir si la commune avait des archives voire des photos de cette époque. Hélas nous n'en avons pas.

Après quelques recherches auprès de nos plus anciens Chemillysois, nous avons pu retracer le parcours de Mr Bourgade et, pour notre plus grand plaisir nous avons organisé une rencontre avec ceux qui l'avaient côtoyé lui ou sa famille d'accueil. Ce fut un moment plein d'émotion et de souvenirs.

Gigean le 30 décembre 2024

Henri Bourgade

Mairie de Chemilly sur Allier
03210

A l'attention de Madame Johnson

Chère madame, le 5 Décembre nous avons échangé quelques mots sur une période sombre. 1943/1944 sur laquelle je vous demandais comment obtenir des informations sur notre séjour dans votre commune, peut-être plus d'un an je pense. Je vais résumer.

Nous sommes arrivés, ma sœur, mon jeune frère et moi vers février ou mars 43, le soir me semble t-il. Il y avait une douzaine d'enfants, garçons et filles. Réunis dans une salle de la mairie nous attendions d'être choisis par les familles (on ne disait pas "d'accueil" à cette époque). Mon petit frère, à cause de son âge, 5 ans, fut choisi en dernier, ma sœur 7 ans chez un couple avec un enfant et je fus accueillie par Mr et Madame André Fagnaut qui demeuraient Aux Rouillats. J'ai gardé de très bons souvenirs de cette famille, j'ai revu Mélanie une fois il y a plus de 50 ans. Je sais qu'ils sont décédés y compris leur fils Michel.

Je suis allé en classe, une gentille maîtresse, que de bons souvenirs.

Avez vous encore trace de cette période, avec ou sans photos et où du haut de mes 8 ans je ne percevais pas tout ce qui se passait près de moi et, au loin, de la Capitale aussi.

Nous sommes tous les trois, nés en Martinique et arrivés en France en automne 1939 avec notre mère. Chère madame, quelque soit le résultat de votre recherche je vous en remercie par avance et je reste à votre disposition pour tout complément d'information. Henri Bourgade



Adresses

Artisans et commerçants

Bois de chauffage

Jacky VIGNOLLE

821 route des Vignes
06 76 41 08 00

Campaniste

Protection foudre, cloches, chauffage d'église

HEUR'TECH – Bastien DARD

Route du Saint-Pierre Doré
06 59 69 85 29 / 04 70 42 88 91

Carreleur

Charles GENEST

Les Crépines
04 70 42 89 41

Coiffeur

COIF'in CAR d'Aurélié

Place de l'église
06 85 27 17 07

Sur rendez-vous les samedis de 9h à 17h

et tous les mardis après-midi

Elevage de gibier

Jacqueline ENGRAMMER

Les Bruyères
06 08 35 63 01

Horticulteur/pépiniériste

Thierry LURAT

Les Moquets
04 70 42 85 72

Horticulteur/paysagiste

Sébastien BARD

La Graveleuse
04 70 42 89 20

Location salle de réception

La Grange de l'Ecuyer

Les Bernards - route du Moulin baron
06 82 93 45 30

www.lagrangedelecuyer.com

Maraîcher bio

LES JARDINS D'ADRIEN

Adrien GRENET
L'Ermitage
06 47 82 12 68
<https://lesjardinsdadrien-chemilly.fr>

Peintre en bâtiment

Bouchet Julien

La Chapelle 03210 Chemilly
06 47 21 86 29
entreprise.bouchet@outlook.fr

Restaurant «Plaisir des Sens»

Sabrina et Ludovic DUPUIS

9, place Saint-Denis
04 40 42 82 31 / 06 83 70 37 86

Services de nettoyage

EP3D 03

Benoit GRAU
Les Bruyères
06 01 93 69 05

Vous pouvez retrouver l'actualité de notre commune de Chemilly sur les réseaux sociaux

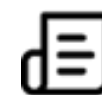
- L'application Intramuros sur votre téléphone
- Le site internet de Chemilly <https://www.chemilly.fr>
- La page Facebook commune de Chemilly Allier

IntraMuros
L'application mobile des collectivités

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone et découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

Ne pas jeter sur la voie publique



L'actualité locale

Pour être informé par la mairie de Chemilly et Moulins Communauté de ce qui vous touche au quotidien.



La programmation culturelle

Pour ne plus manquer aucun événement, ni aucune manifestation.



Les services en ligne

Sondages, démarches en ligne, etc. Les services mis à disposition sont accessibles facilement.

Venez vivre à Chemilly!



Numéro de téléphone mairie : 04 70 42 81 71

Et si chaque mois, vos versements servaient enfin à financer votre maison ?

- Aucun frais d'agence
- Libre choix de constructeur
- Terrains viabilisés et prêts à bâtir
- Pas de frais de copropriété (voiries et espaces verts communaux)



assemblia
Bâtitteur de liens



Devenez propriétaire !

Terrains viabilisés*
Libre choix du constructeur
Quartier résidentiel
Environnement végétalisé
Vue sur le Val d'Allier

Être propriétaire, c'est dire adieu aux loyers perdus et construire pas à pas votre patrimoine.

Une maison neuve, c'est aussi la liberté de choisir votre agencement, votre style, vos envies... le tout dans un cadre communal agréable et accessible.

Avec des aides comme le prêt à taux zéro (sous conditions) et des taux encore stables, c'est le bon moment pour franchir le pas.

Nos terrains communaux sont disponibles pour accueillir votre projet de vie.